

Schwanengasse 12
Case postale
CH-3001 Berne
Tél. +41 31 322 69 11
Fax +41 31 322 69 26
info@ebk.admin.ch
www.cfb.admin.ch



Eidgenössische Bankenkommission
Commission fédérale des banques
Commissione federale delle banche
Swiss Federal Banking Commission

Communiqué de presse

| | |
|----------------------|--|
| Personne à contacter | Tanja Kocher |
| Téléphone | +41 31 323 08 57 |
| E-mail | tanja.kocher@ebk.admin.ch |
| Embargo | - |

Sumida rejette la recommandation II de la Commission des OPA

2 août 2005 – Sumida Corporation (Sumida) a rejeté la recommandation II de la Commission des OPA (COPA) du 27 juillet 2005 concernant l'offre publique d'acquisition de Sumida portant sur toutes les actions nominatives de Saia-Burgess Electronics Holding SA.

La COPA avait décidé que le délai de l'offre ne commencerait pas à courir – et donc que le délai de carence de dix jours serait prolongé – jusqu'à ce que la décision de la Chambre des offres publiques d'acquisition de la CFB concernant la Recommandation I partiellement rejetée de la COPA (c'est-à-dire concernant en particulier la question de savoir si la condition de la soumission à une due diligence review usuelle est admissible) soit définitive.

La Chambre des offres publiques d'acquisition rendra une décision dans cette affaire.